

Indemnité de licenciement pour inaptitude : le tableau 2026

Sommes dues selon l'origine de l'inaptitude, taux légaux et barème par ancienneté.

Tableau indemnité de licenciement pour inaptitude : les sommes dues en 2026

Somme	Inaptitude non professionnelle	Inaptitude d'origine professionnelle	Texte applicable
Indemnité de licenciement	Indemnité légale, à partir de 8 mois d'ancienneté	Indemnité spéciale égale au double de l'indemnité légale, sans condition d'ancienneté	Art. L. 1234-9 et R. 1234-2 / art. L. 1226-14 C. trav.
Préavis exécuté	Non	Non	Art. L. 1226-4 al. 3 / art. L. 1226-14 C. trav.
Indemnité compensatrice de préavis	Non due, mais la durée du préavis compte dans l'ancienneté retenue	Indemnité d'un montant égal à l'indemnité compensatrice de préavis	Art. L. 1226-4 al. 3 / art. L. 1226-14 C. trav.
Indemnité compensatrice de congés payés	Oui	Oui	Art. L. 3141-28 C. trav.
Reprise du salaire si l'employeur ne fait rien	Oui, un mois après l'examen de reprise	Oui, un mois après l'examen de reprise	Art. L. 1226-4 / art. L. 1226-11 C. trav.
Indemnité conventionnelle plus favorable	Selon la convention collective	Selon la convention collective	Convention ou accord collectif

Le barème par ancienneté, pour 2 000 € de salaire de référence

Ancienneté retenue	Indemnité légale (inaptitude non professionnelle)	Indemnité spéciale (inaptitude professionnelle)
1 an	500,00 €	1 000,00 €
2 ans	1 000,00 €	2 000,00 €
3 ans	1 500,00 €	3 000,00 €
5 ans	2 500,00 €	5 000,00 €
8 ans	4 000,00 €	8 000,00 €
10 ans	5 000,00 €	10 000,00 €
12 ans	6 333,33 €	12 666,67 €
15 ans	8 333,33 €	16 666,67 €
20 ans	11 666,67 €	23 333,33 €

Ancienneté retenue	Indemnité légale (inaptitude non professionnelle)	Indemnité spéciale (inaptitude professionnelle)
25 ans	15 000,00 €	30 000,00 €
30 ans	18 333,33 €	36 666,67 €

Les taux légaux, fixés par l'article R. 1234-2

Tranche d'ancienneté	Taux légal	Pour un salaire de référence de 2 200 €
De la 1 ^{re} à la 10 ^e année	1/4 de mois par année	550 € par année
À partir de la 11 ^e année	1/3 de mois par année	733,33 € par année
Mois complets au-delà des années pleines	Prorata sur le taux de la tranche	45,83 € par mois avant 10 ans

Combien cela fait-il selon l'ancienneté ? Le comparatif chiffré

Ancienneté retenue	Inaptitude non professionnelle	Inaptitude d'origine professionnelle	Écart
1 an	600 €	1 200 €	600 €
2 ans	1 200 €	2 400 €	1 200 €
5 ans	3 000 €	6 000 €	3 000 €
10 ans	6 000 €	12 000 €	6 000 €
15 ans	10 000 €	20 000 €	10 000 €
20 ans	14 000 €	28 000 €	14 000 €
30 ans	22 000 €	44 000 €	22 000 €

Le présent document est rédigé à titre informatif et ne constitue pas un conseil juridique personnalisé. Chiffres et textes en vigueur à la date de mise à jour indiquée ; vérifiez les montants applicables à votre situation. Explications complètes et sources : <https://www.actav.fr/articles/tableau-indemnité-de-licenciement-pour-inaptitude/>